



Destinataires : À tous les parents des élèves du secondaire du Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Expéditeur : Mario Cyr, directeur général

Date : 8 janvier 2021

Objet : **Retour du congé des fêtes**

Suite aux annonces du premier ministre du 6 janvier, les élèves du secondaire retourneront en classe le 18 janvier selon le calendrier scolaire prévu. Les modalités de la zone rouge s'appliqueront à partir de cette date.

Voici les directives supplémentaires pour le retour en classe :

- Le port du masque de procédure sera obligatoire pour tous les élèves en tout temps dans l'école, sur le terrain de l'école et dans le transport scolaire. Ils seront fournis par le centre de services scolaire pour un maximum de deux par jour.
- Les activités parascolaires, les sorties scolaires et les activités interscolaires sont suspendues jusqu'au 8 février.
- Le nombre de visiteurs à l'école sera réduit au minimum. Nous vous demandons donc de communiquer avec l'école via le téléphone ou les autres modalités de communication, à moins d'une situation particulière. Si vous avez besoin de vous rendre à l'école, nous vous demandons de communiquer avec celle-ci pour fixer un rendez-vous.
- La présence en classe sera d'un jour sur deux pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire. Les modalités de fonctionnement de cette mesure vous seront communiquées par votre école.
- Les élèves de 1^{re} et de 2^e secondaire et des classes d'adaptation scolaire seront présents tous les jours de classe.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un bon retour en classe.